

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 16 au dimanche 22 novembre 2020



POLICE
RIVIERA

225 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

94 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

192 jours de service
Appuis d'urgence



SDIS
RIVIERA

11 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Corsier-sur-Vevey



18.11.2020 – 1755 : accident de la circulation avec blessé

Un jeune homme circule sur sa trottinette électrique au chemin Vert. Peu après l'intersection avec l'avenue des Tilleuls, il perd la maîtrise de son engin et chute. Légèrement blessé, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers, qui le conduit à l'hôpital de Rennaz. Sa maman est avisée des faits. Un constat est dressé par Police Riviera.



La Tour-de-Peilz



21.11.2020 – 2310 : troubles de la tranquillité publique

La présence des policiers est requise à la plage du lieu-dit « La Becque » pour des nuisances sonores occasionnées par neuf jeunes écoutant de la musique à un volume élevé et lesquels ne respectent par ailleurs pas les directives liées à la situation sanitaire actuelle. Dès lors, ils sont identifiés et sensibilisés aux normes sanitaires en vigueur. Le propriétaire de l'enceinte est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction au Règlement général de police intercommunal.



Vevey



17.11.2020 – 2230 : fermeture tardive d'un établissement public

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue Général-Guisan, les policiers constatent qu'un établissement public est encore ouvert pour de la vente à l'emporté, après l'heure de fermeture autorisée. De plus, l'employé sur place ne porte pas de masque pour le service et aucune paroi en plexiglas n'est installée sur les comptoirs. Le commerce est fermé et le gérant dénoncé aux autorités compétentes.

23.11.2020 – 2345 : accident de la circulation avec fuite et état d'ivresse

Une conductrice, sous l'influence de l'alcool, circule au volant de sa voiture sur le quai Perdonnet depuis le giratoire d'Entre-deux-Villes en direction de Lausanne, à une allure supérieure à celle autorisée. A l'intersection avec la rue du Château, elle heurte une armoire électrique en béton avec l'avant gauche de son véhicule, avant de poursuivre sa route. Parvenue à l'intersection entre la rue Aimé-Steinlein et l'avenue Gustave-Coindet, elle roule sur un îlot, endommageant une roue. Malgré cela, elle continue en direction de La Tour-de-Peilz. Un témoin de la scène nous signale son emplacement. Plusieurs patrouilles effectuent des recherches dans le secteur. La voiture est interceptée sur la rue d'Italie. La conductrice et sa passagère sont conduites au poste de police pour la suite de la procédure. Le véhicule accidenté est pris en charge par un service de dépannage. Police Riviera établit un rapport d'accident et la conductrice est dénoncée à l'autorité compétente.



Troubles de la tranquillité publique

En date du jeudi 19 novembre à 22h30, notre intervention est sollicitée aux Galeries du Rivage pour un groupe de jeunes diffusant de la musique à haut volume. Sur place, deux groupes distincts sont présents, écoutant chacun de la musique au moyen d'amplificateurs de son, occasionnant ainsi un vacarme assourdissant. Les propriétaires des enceintes sont priés de cesser les nuisances. Ils sont dénoncés à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Le samedi 21 novembre à 02h45, les policiers sont sollicités à deux reprises au Théâtre de Verdure sis au Jardin du Rivage pour un groupe d'une vingtaine de jeunes faisant la fête. Les intéressés sont priés de cesser les nuisances et de quitter les lieux. L'un d'eux, particulièrement virulent et insultant, est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Plus tard, une patrouille intercepte à nouveau deux jeunes faisant partie du groupe, lesquels hurlent sur la Grande Place et simulent une bagarre. Lors du contrôle, l'un d'eux prend la fuite. Il est rapidement rattrapé par un policier et maîtrisé. Tous deux sont conduits au poste de police pour la suite de la procédure. Ils sont dénoncés pour troubles et entrave à l'action policière.

Le dimanche 22 novembre vers minuit, nos services sont sollicités pour un groupe faisant la fête au Parc Doret. Sur place, les policiers rencontrent cinq jeunes hommes, dont deux qui prennent la fuite. Les trois intéressés restants adoptent d'emblée une attitude insultante et menaçante. Une foule encerclant les protagonistes, les policiers sont contraints de la disperser en faisant usage du spray au poivre. Au final, les deux principaux protagonistes sont interpellés et dénoncés aux autorités compétentes.

Autres



Situation d'Urgence Covid19-2

Parmi les missions assumées par la Protection civile vaudoise, nous pouvons citer l'appui, depuis quelques semaines déjà, au profit de l'EMCC (Etat-Major Cantonal de Conduite) suite aux décisions fédérales et cantonales de la lutte contre la pandémie Covid-19. La Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut assure notamment des missions dans les EMS et hôpitaux du canton.



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
18.11.20	Vevey Av. des Corsets	50 km/h	58 km/h	279	2	0.716%
19.11.20	Vevey Blvd Paderewski	30 km/h	49 km/h	*	42	*
21.11.20	Corseaux Rte de Lavaux	50 km/h	70 km/h	1'044	81	7.758%

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	24'331	17	30	0.193%